

APPEL À CANDIDATURE

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime

EXEMPLAIRE A AFFICHER DES RECEPTION

<p>Date d'envoi par la Safer</p> <p>29/09/2023</p> <p>Date du jour d'affichage en mairie</p> <p>03/10/2023</p>	<p>Signature et cachet de la mairie valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours</p> <p>Le Maire, Jean-Marc DRIVET</p> 
---	---

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

Dossier AS 73 23 0099 01

- Surface totale : 78 a 24 ca dont surface cadastrée en bois : 36 a 62 ca
- Bâtiment : Bâtiments d'habitation
- Situation locative : Libre
- Commune de BOURDEAU (Surface sur la commune : 78 a 24 ca)

Lieu-dit	Section	N°	Sub	Div	Ancien N°	Surface	Nat. cadastrale	Zonage	Bio
DU LAC	AC	0088	J		1973	36 a 62 ca	Taillis simple	N	Non
DU LAC	AC	0088	K		1973	36 a 62 ca	Terrains d'agrément	N	Non
DU LAC	AC	0088	L		1973	5 a 00 ca	Sols	N	Non

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **20/10/2023** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction73@safer-aura.fr (voire par écrit postal).

Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 40, rue du Terraillet 73190 SAINT-BALDOPH, Tél.: 0479287427 - Mail : direction73@safer-aura.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE
COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.